

l'Amérique du Nord britannique, ne se prête à aucune modification. Ce dont nous avons vraiment besoin et ce que le Livre blanc mentionné dans la motion devrait exiger, c'est la mise sur pied d'un organisme quelconque qui nous mettrait en harmonie avec notre époque.

Comment constituer cet organisme? Devrait-il s'agir d'une commission? Ce pourrait être un organisme à caractère continu, car dans cinq ans, notre conception de l'agriculture aura peut-être complètement changé. Je me souviens que l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a critiqué le Sénat à maintes reprises. Il accepterait peut-être qu'un Sénat auquel on infuserait des hommes de qualité, des hommes compétents et instruits, soit chargé d'étudier—je dis bien d'étudier seulement l'AANB—d'examiner le problème et de recueillir des témoignages, puis de recommander certains changements dans la répartition des compétences. Les Canadiens ne connaissent sûrement pas les points de divergence.

Je suis sûr que les citoyens qui élisent les membres de cette Chambre et ceux des Assemblées législatives n'osent imaginer que ces deux corps législatifs, élus par les mêmes citoyens, se rencontreraient pour se disputer leurs diverses compétences, pour décider qui doit dépenser l'argent des contribuables, et comment. Ce qui importe aux citoyens, c'est que le gouvernement s'occupe effectivement des affaires de l'État. La population n'est au courant d'aucune jalousie. En ce qui concerne les hommes politiques, c'est différent; ils sont très jaloux de leurs droits. Mais les gouvernements, dans les rapports entre les niveaux fédéral et provincial, ne devraient pas obéir à de tels principes.

Un député a parlé aujourd'hui de fédéralisme coopératif. Je me suis souvent demandé ce qu'était le fédéralisme coopératif, et s'il pouvait fonctionner. C'est un gouvernement par collaboration. Dans ce sens, plusieurs sphères de compétence pourraient être divisées. Ainsi, une politique donnée peut être fédérale, son application peut être provinciale, et jusqu'à un certain point régionale.

Il faut des rouages constants pour que notre constitution marche de pair avec notre époque, pour que les compétences soient en accord avec les temps. Tel aurait dû être l'objectif de la motion; une opinion ne suffit pas, car elle pourrait être vraie aujourd'hui mais périmée demain. Non seulement le gouvernement, mais tous les députés devraient réfléchir sérieusement au changement qu'il y

aurait lieu d'apporter dans la répartition des compétences qu'impose l'évolution afin de mieux servir notre pays et notre peuple.

Puis-je déclarer qu'il est sept heures, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur: A l'ordre. L'heure consacrée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est écoulée. La Chambre reviendra maintenant aux travaux interrompus à six heures.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Batten.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

1. Administration ministérielle, \$4,862,900.

M. le président: Le crédit est-il adopté?

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Monsieur le président, avant...

M. Knowles: Qui est le nouveau ministre?

M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): Je ne le vois pas à son fauteuil, mais j'espère qu'il arrivera bientôt.

Lorsque j'ai pris la parole un peu avant six heures, j'ai commencé à rappeler au ministre et à signaler au comité le grand coup que le ministre a porté aux travailleurs des quais de Sydney-Nord, Port-Argentia et Port-aux-Basques, lorsqu'il a annoncé, le 9 juillet, ce qui allait enfin se produire sur ces quais, combien d'hommes seraient mis à pied et les conséquences déplorables qui en résulteraient pour les membres de l'Association internationale des débardeurs. Il a aussi indiqué les mesures que le gouvernement pourrait prendre pour aider ces gens.

• (7.00 p.m.)

Je le répète, nous n'avons rien pu tirer du ministre, ni du ministre du Travail d'alors, avant l'ajournement de la Chambre, le 30 juin. Aussitôt après notre départ, toutefois, le ministre, en sécurité entre les quatre murs de son bureau, remettait à la presse un communiqué sur la situation. C'était avant que le premier ministre (M. Pearson) ait rêvé de majorité absolue et du reste. Si le premier ministre n'avait eu ce beau songe, le ministre, à mon avis, n'aurait pas fait cette annonce.

Voici ce qu'annonçait le ministre le 9 juillet:

Le but principal de ces vastes programmes a été d'améliorer la qualité, l'efficacité et la variété des services qui peuvent être offerts entre la terre